Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 MARS 1916 — NUMÉRO 202

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au Kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—
Un an $7.50
Six mois 3.75
Trois mois 1.95
Un mois ..... .65
Une semaine ..... .15
Pour l'Etranger—
Un an $12.15
Six mois 6.10
Trois mois 3.05
Un mois 1.00

Prix de l'Abonnement
EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—
Un an $3.00
Six mois 1.50
Trois mois ..... .75
Pour l'Etranger—
Un an $4.00
Six mois 2.00
Trois mois 1.00

Prix de l'Abonnement
EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—
Un an $2.00
Six mois 1.00
Pour l'Etranger—
Un an $3.00
Six mois 1.50
Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

James A. Ross vs. General Contract Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,169 — Division C —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par le liquidateur, W. H. Dwyer, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART, Avocats pour le liquidateur. mars 16 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Quong Jee Chung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,315 — Division B —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Esther Griffeth Chung, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CLAUDE L. JOHNSON, Avocat. mars 16 20 25

Succession de Glassee Buck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,698 — Division C —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Angelo Bell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ALFRED GRIMA, Avocat. mars 16 20 25

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX
ROCHAMBEAU ..... 1er avril, 3 p. m.
ESPAGNE ..... 8 avril, 3 p. m.
CHICAGO ..... 15 avril, 3 p. m.
LAFAYETTE ..... 22 avril, 3 p. m.
Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL,
902 rue Common, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence vaste, belle, attrayante et de valeur, du Sixième District, portant le numéro municipal 2911 avenue St-Charles, entre les rues Général Taylor et Constantinople, les terrains 74 pieds 7 pouces de façade, avec une profondeur courant directement à la rue Pitt, sur laquelle elle a une façade de 87 pieds 4 pouces.

Joseph Rathborne vs. Succession de Charles M. Greene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,513 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et des droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions (tant à acquitter qu'à asquérir) y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans d'Ilet No. 383, bornée par l'avenue St-Charles et les rues Général Taylor, Pitt et Constantinople, désignée par la lettre B sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 21 novembre 1879, et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Héro, Jr., ancien notaire, le 2me jour d'avril 1880, et d'après lequel croquis la dite portion de terre mesure soixante-quatorze pieds sept pouces de face à l'avenue St-Charles par une profondeur de deux cents pieds sur la ligne de côté plus proche de la rue Constantinople, et deux cents pieds huit pouces de profondeur sur la ligne de côté plus proche de la rue Général Taylor, et s'étendant directement à la rue Pitt, sur laquelle elle a une façade de quatre-vingt-sept pieds, quatre pouces et quatre lignes, et la dite portion de terre comprend deux portions de terre, une desquelles est composée des parts des lots désignés par les numéros Quatre et Sept, et une est composé de la totalité des lots désignés par les numéros Cinq et Six.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
mars 10 11 17 24 31—avril 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de quatre lots de terre, de valeur, dans le Sixième district, sur la rue Walnut (dans l'Ilet Meadow, Audubon et Elizabeth).

Charles T. Starkey vs. Miss Cora E. Bremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,755 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Walnut, Meadow (anciennement Market), Audubon (anciennement Chestnut), et Elizabeth, étant l'Ilet désigné par le Numéro vingt-et-un. Lesquels quatre dits lots de terre sont désignés par les lettres "F," "G," "H" et "I," sur une copie d'un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, le 2 novembre 1900, et dont l'original du dit croquis est annexé à un acte de vente de Charles Mendelson, à John Gast, pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 15 novembre 1900, et la copie du dit croquis est annexée à un acte de vente pardevant Frank Edward Raynold, notaire, le 29 juin 1905. Lesquels quatre dits lots de terre mesurent, chacun, trente pieds de face sur la rue Walnut, la même largeur à l'arrière, et ont une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles.

Les dits lots s'adjoignent et commencent à une distance de trente pieds de la ligne de la rue Elizabeth.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
L. R. ALBA,
Avocat pour le demandeur.
mars 3-10-17-24-31 avril 5-6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Troisième District, portant le numéro municipal 1936 rue Bourbon, entre les rues Marais et Urquhart.

Industrial Homestead Association vs. Mme Mary Marcell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,285 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1936 rue Bourbon), et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre O, dans d'Ilet No. 498, borné par les rues Bourbon, St-Antoine, Marais et Urquhart, d'après un croquis daté le 26 août 1901, fait par E. Pillié, voyer, et annexé à un acte passé le 30 août 1901 pardevant E. H. Seymour, notaire. Le dit lot commence à une distance de trente-deux pieds de la rue Urquhart et mesure trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Bourbon, et une profondeur de soixante-quatre pieds trois pouces entre lignes parallèles, et est composé d'une partie du lot original No. 301.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour la demanderesse.
mars 11 17 24 31—avril 7 12 13

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété attrayante et de grande valeur du Sixième District, pour résidence, portant le numéro municipal 2036 avenue Palmer, au coin de la rue Fréret; 60 pieds de face à l'avenue Palmer, et à peu près 111 pieds de profondeur; dans un voisinage aristocratique.

James D. Hayward vs. Ashton H. Hayward, individuellement et comme tuteur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,514 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 102, Burtheville, bornés par l'avenue Henry Clay (maintenant avenue Palmer), Fréret (anciennement Long), Howard (anciennement St-George) et Calhoun (anciennement Edwards), désignés comme lots Nos. Neuf et Dix, et les dits lots s'adjoignent et mesurent comme suit: Le lot No. 9 mesure trente pieds de face à l'avenue Palmer, la même largeur à l'arrière, et a une profondeur de cent quarante-et-un pieds, six pouces et quatre lignes sur la ligne latérale le séparant du lot No. dix, et cent quarante pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne latérale le divisant du lot No. Dix. Et le dit lot No. Dix mesure trente pieds de face à l'avenue Palmer, vingt-neuf pieds, huit pouces et deux lignes de largeur à l'arrière, et une profondeur de cent quarante pieds, neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No. 9, et cent quarante pieds de profondeur et de face sur la rue Fréret, et le dit lot No. Dix forme le coin de l'avenue Palmer et de la rue Fréret. Le tout d'après un plan et un certificat d'arpentage fait par C. M. Williams, daté du 27 septembre 1901, annexé à un acte passé devant J. C. Wenck, notaire, le 21 octobre 1901.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'arquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
mars 10 11 17 24 31—avril 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif.

Vente d'un assortiment de meubles de maison, d'un piano, Bail et droit de résidence.

J. C. Healy vs. R. W. R. Turner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 114,650—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 25 mars, 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

A mon entrepôt Nos. 508-512 rue Chartres.

1o—Un lot de meubles de maison, assortis, ustensiles, divers objets, etc., d'après l'inventaire au dossier.

1 Piano.

2o—Le terme non-écoulé du bail de l'immeuble No. 114 rue South Hennessey; le dit bail échéant le 30 septembre, 1916; le loyer étant $30 par mois (sujet à un crédit de $5 par mois), payable chaque mois.

Si le dit bail n'est pas vendu, on offrira alors.

3o—Le droit de résidence sur les dits lieux No. 114 rue South Hennessey, à partir de la date de la vente, jusqu'au 30 septembre, 1916.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ANTHONY J. ROSSI,
Aocat pour le demandeur.
Mars 11-21-25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le deuxième district portant le numéro municipal 2811 rue Dumaine, entre les rues N. White et N. Dupré.

Fidelity Homestead Association vs. Frank H. Methe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,410 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre; dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No. 373, borné par les rues Dumaine, North White, North Dupré et Ste-Anne; lequel lot ou portion de terre, d'après un croquis ou plan d'arpentage fait par H. L. Zander, ingénieur civil, daté du 10 juin 1909, et annexé à un acte pardevant E. J. Weil, notaire, daté du troisième jour de juillet 1909, cette portion de terre commence à une distance de quatre-vingt-quinze pieds et trois lignes sur la rue Dumaine, de l'intersection des rues Dumaine et White; et mesure trente et un pieds, huit pouces et une ligne de face sur la rue Dumaine; et sur la ligne latérale la plus proche de la rue North White il a une profondeur de deux cent huit pieds, six pouces; et sur la ligne la plus proche de la rue North Dupré, il a une largeur de trente et un pieds, huit pouces et une ligne pour une distance de cent vingt pieds de la rue Dumaine. De là, le dit lot est étroit de sept pieds, onze pouces sur ligne distante de cent vingt pieds de la rue Dumaine et parallèle à la dite ligne de la rue Dumaine. De là le lot a une largeur de vingt trois pieds, neuf pouces et une ligne du dit front et une profondeur de quatre vingt huit pieds, sept pouces et une ligne. Le dit lot ou portion de terre ayant une largeur de vingt trois pieds, neuf pouces et une ligne, à l'arrière du dit lot, est composé de la totalité du lot "B," et d'une portion du lot "N" sur le dit croquis ou plan.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MEYER S. DREIFUS,
Avocat pour la demanderesse.
mars 3 4 10 17 24 31—avril 5 6

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District

Portant le numéro municipal 1373 rue Annonciation

entre les rues Melpomène et Terpsichore.

The People's Homestead Association vs. Mme Margaret Brisbane, épouse du Dr. Howard P. Brisbane, et le dit Dr. Howard P. Brisbane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,481 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 117, borné par les rues Annonciation, Constance, Melpomène et Terpsichore, mesurant cinquante-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Annonciation, et ayant une profondeur d'un côté de cent quarante-sept pieds, sept pouces et une ligne, et cent trente-cinq pieds, sept pouces et une ligne de profondeur de l'autre côté, et à cette profondeur le dit lot se ferme à angle droit, deux pieds, quatre pouces et deux lignes; de là s'étend à une autre profondeur de douze pieds, formant une largeur de quarante-neuf pieds à l'arrière du dit lot; le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, déposé pour référence dans les archives de G. R. Bringier, ancien notaire en cette ville, comme plan No. Onze. La dite amélioration porte maintenant le numéro municipal 1373 Annonciation.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
HENRY G. McCALL,
Avocats pour la demanderesse.
fév 18 25—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de valeur, très Attrayante et Améliorée dans le Sixième District

Portant le numéro municipale 2011 rue SUD DUPRÉ

dans l'Ilet des rues Vincent, Gayoso, James et Broad.

Citizens' Homestead Association vs. Mme Maurice Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,070 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 186, bornée par des rues Dupré, Vincent, Gayoso, James et Broad; la dite portion de terre commence à une distance de quarante-cinq pieds du coin des rues Dupré et Vincent, et mesure quarante pieds de face à la rue Dupré, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles, et comprend quinze pieds du lot No. 5 adjacent le lot No. 4, et vingt-cinq pieds du lot No. 4 adjacent le lot No. 5, d'après un plan de subdivision de l'Ilet No. 186, fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 22 juillet 1911, et attaché à un acte d'achat de la N. O. Realty and Investment Company.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EDWARD B. ELLIS et H. W. KAISER,
Avocats pour la demanderesse.
fév 25 26—mars 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de grande valeur et améliorée, du Sixième District, portant les numéros municipaux 4611-4616 et 4618-4620 rue Sud Liberté, entre les rues Cadiz et Valence.

Mlle Florence D. Zacharie et Mlle Emma C. Zacharie vs. Moses R. Hite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,519 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, situés et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Sud Franklin (anciennement St-David), Cadiz, Sud Liberté (anciennement Green) et Valence, étant l'Ilet No. 512. Les dits lots ci-dessus présentés sont désignés par les Nos. 11 et 12; ils se touchent les uns aux autres, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Sud Liberté, sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GORDON ROSWELL,
Avocat pour les demanderesses.
mars 10 17 24 31—avril 7 12 13

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Cinquième District

Formant le coin des avenues Pacific et Slidell

Portant les numéros municipaux 801 et 803 avenue Pacific

dans l'Ilet des rues Elmira et Homer.

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. C. A. Sutherland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,360 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, et comprenant les lots un et deux et une partie du lot No. Trois, dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'Ilet No. 145 (anciennement Ilet No. 22), borné par la rue Elmira, les avenues Pacific et Slidell et la rue Homer, d'après un plan de la propriété Brooklyn Warehouse Co., fait par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849 et déposé pour référence dans le bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesure comme suit:

Le lot No. Un forme le coin des avenues Pacific et Slidell, et mesure trente-deux pieds, un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Pacific, et a cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur et de face sur l'avenue Slidell. Le lot No. Deux est adjacent au lot No. Un et mesure trente-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacific, et a une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes égales et parallèles; et la partie du lot No. Trois est adjacente au lot No. Deux, laquelle partie mesure trois pieds onze pouces de face à l'avenue Pacific, et a une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication; déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI et F. R. RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.
fév 18 25—mars 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 3315, 3317, 3319, 3321 et 3323 rue Sud Robertson, entre la rue Toledano et l'avenue Louisiane.

Mayer Goldstein vs. John Washington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,592 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui en dérivent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues S. Robertson, Toledano, Magnolia et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No Trois, d'après un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté de septembre 1912; d'après le dit croquis le dit lot No. Trois est situé à une distance de cent vingt-huit pieds de l'avenue Louisiane, et mesure cent quatre pieds de face à la rue S. Robertson, et a une profondeur de cinquante-quatre pieds six pouces sur la ligne latérale vers l'avenue Louisiane, et parallèle à la dite ligne; une profondeur sur la ligne latérale, opposée, et faisant face à la ligne projetée de Belmont Place, de dix-neuf pieds trois pouces; et une largeur sur la ligne diagonale, à l'arrière, de cent neuf pieds trois pouces; et étant la plus grande portion du lot désigné comme lot Numéro Trois, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, déposé à l'étude de N. B. Trist, ancien notaire de cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. MITHOFF,
Avocat pour le demandeur.
mars 17 24 31—avr 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District, portant le numéro municipal 1127 Annonciation, entre les rues Calliope et Gaiennie.

Mme Mary Esther Coburn vs. Charles Bilbe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,961 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 119, borné par les rues Constance, Calliope, Annonciation et Gaiennie, désigné comme lot numéro six, mesurant vingt-deux pieds et trois pouces de face à la rue Annonciation, et ayant une profondeur de cent-dix pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
PROWELL & PROWELL,
Avocats pour le demandeur.
fév 18 25—mars 3 10 17 23 30

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, dans le Premier District, portant le numéro municipal 2819 rue Banks, entre les rues White et Dupré.

Natalbany Lumber Company, Ltd., vs. Jesse S. Langsdale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,821 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 610, borné par les rues Banks, Dupré, Palmyra et White. Le dit lot commence à peu près à une distance de cent seize pieds de la rue White, et mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Banks, et a une profondeur de cent vingt-deux pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
A. A. MORENO,
Avocat pour la demanderesse.
mars 17 18 24 31—avril 7 14 19 20

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pierre A. Capdau vs. J. Fred Bauder.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 74,196 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de la Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No. 513 rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 27 mars 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano et tabouret, une table de billard poule, six chaises, un comptoir de bar, installations de bar, licences d'Etat et de ville, une pendule, un lot de bouteilles vides et de cruches, un lot de piments, un lot de portraits, quatre tables, un fourneau à gaz, une vitrine à pains.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON et W. T. O'REILLY,
Avocats pour le demandeur.
mars 16 21 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Ignatius Catanzaro et son épouse Laura Rizzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,003 — Division C —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anthony Catanzaro, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
mars 10 15 21

Succession de Mme Veuve Frank Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,592 — Division D —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank W. Lambert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BOLLA A. TICHENOR, Avocat.
mars 11 15 20

Succession de Mme Johanna Wermeyer, veuve de Paul Spindler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,336 — Division A —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John H. Schoenhardt, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
HUGH S. SUTHON, Avocat.
mars 11 15 20

Succession de Bazilide Aguilhard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,028 — Division C —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Ernest Commarère, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
mars 17 21 26

Succession de John M. Lockhardt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,788 — Division E —

Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John M. Lockhardt, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
mars 18 22 27